

L'agence AVS intégrera le Guichet unique cantonal

Le prochain changement d'appartenance cantonale donnera l'occasion de déployer un projet pilote en matière d'agence AVS dès le 1^{er} janvier 2026. En effet, il faut savoir que les missions déployées dans les agences communales diffèrent quelque peu entre les cantons. De plus, la mise en œuvre, au niveau fédéral, de la réforme de l'AVS en lien avec la modernisation de la surveillance dans le 1^{er} pilier, entraînera une profonde réorganisation des agences communales. Cette perspective a débouché sur un accord entre le

Canton du Jura, l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) et la Municipalité de Moutier.

Pour le district de Moutier, les tâches fédérales (affiliation des nouvelles entreprises par exemple) seront centralisées à la CCJU à Saignelégier alors que les tâches cantonales de l'agence communale AVS de Moutier seront intégrées au sein du Guichet unique. Comme déjà expliqué dans ces colonnes, l'agence AVS ne disparaîtra donc pas de Moutier.

Le guichet et le personnel de l'actuelle agence AVS de Moutier quitteront l'Hôtel de Ville et seront ainsi relocalisés, dès le 6 janvier 2026, à la rue du Château 9. Afin de garantir une équité de traitement entre communes jurassiennes, la Municipalité de Moutier continuera de financer les coûts durant la phase pilote, et ce jusqu'à la mise en place de la nouvelle organisation cantonale.

Patrick Cerf
Chef de projet « Transfert de Moutier dans le Jura »



Publicité

Caisse maladie LAMal 2026 Moutier La moins chère du Jura

19 - 25 ans	239.15
Dès 26 ans	398.35
0 - 18 ans	114.35
Dès le 3 ^{ème} par enfant	99.35

Nous vous proposons plus qu'une prime

A votre écoute

Conseils et suivi de la gestion de vos changements gratuits.

Expérience depuis de nombreuses années dans le domaine.

Choix parmi les divers modèles.

Comparez et adaptez vos assurances complémentaires à vos attentes.

**Tess Egli Comte
Assurance**

**078 893 72 22
www.aegli.ch**

Adulte: Qualimed – franchise 2500 – sans accident // jeunes adultes: TelCare – franchise 2500 – sans accident // 1 enfant: Agrismart / 3 enfants: Philos – sans franchise – avec accident



*A la mesure de
votre région*

sigeom

Moutier · Sonceboz-Sombeval · St-Imier

MENSURATION OFFICIELLE
MENSURATIONS SPÉCIALISÉES
GÉOMATIQUE
GÉOINFORMATION
GESTION DU TERRITOIRE



L'agence AVS intégrera le Guichet unique cantonal

Le prochain changement d'appartenance cantonale donnera l'occasion de déployer un projet pilote en matière d'agence AVS dès le 1^{er} janvier 2026. En effet, il faut savoir que les missions déployées dans les agences communales diffèrent quelque peu entre les cantons. De plus, la mise en œuvre, au niveau fédéral, de la réforme de l'AVS en lien avec la modernisation de la surveillance dans le 1^{er} pilier, entraînera une profonde réorganisation des agences communales. Cette perspective a débouché sur un accord entre le

Canton du Jura, l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) et la Municipalité de Moutier.

Pour le district de Moutier, les tâches fédérales (affiliation des nouvelles entreprises par exemple) seront centralisées à la CCJU à Saignelégier alors que les tâches cantonales de l'agence communale AVS de Moutier seront intégrées au sein du Guichet unique. Comme déjà expliqué dans ces colonnes, l'agence AVS ne disparaîtra donc pas de Moutier.

Le guichet et le personnel de l'actuelle agence AVS de Moutier quitteront l'Hôtel de Ville et seront ainsi relocalisés, dès le 6 janvier 2026, à la rue du Château 9. Afin de garantir une équité de traitement entre communes jurassiennes, la Municipalité de Moutier continuera de financer les coûts durant la phase pilote, et ce jusqu'à la mise en place de la nouvelle organisation cantonale.

Patrick Cerf
Chef de projet « Transfert de Moutier dans le Jura »



Publicité

Caisse maladie LAMal 2026 Moutier La moins chère du Jura

19 - 25 ans	239.15
Dès 26 ans	398.35
0 - 18 ans	114.35
Dès le 3 ^{ème} par enfant	99.35

Nous vous proposons plus qu'une prime

A votre écoute

Conseils et suivi de la gestion de vos changements gratuits.

Expérience depuis de nombreuses années dans le domaine.

Choix parmi les divers modèles.

Comparez et adaptez vos assurances complémentaires à vos attentes.

**Tess Egli Comte
Assurance**

**078 893 72 22
www.aegli.ch**

Adulte: Qualimed – franchise 2500 – sans accident // jeunes adultes: TelCare – franchise 2500 – sans accident // 1 enfant: Agrismart / 3 enfants: Philos – sans franchise – avec accident



*A la mesure de
votre région*

sigeom

Moutier · Sonceboz-Sombeval · St-Imier

MENSURATION OFFICIELLE
MENSURATIONS SPÉCIALISÉES
GÉOMATIQUE
GÉOINFORMATION
GESTION DU TERRITOIRE

